

Votre guide : Loïc Perron
Photographe professionnel
Contact : loic@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0)6 82 91 86 38



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

Voyage photo Cinque Terre – ITALIE

Villages colorés et charme des petits ports à l'heure bleue



Durée : 5 jours

Lieu : Cinque Terre (Ligurie, Italie)

Nombre de participants : minimum 4, maximum 8

Tarif hors aérien international : 1160 € tout compris (hors vol et train depuis Pise).

Dates 2024 : du jeudi 24 octobre à 14h00 au lundi 28 octobre à 14h00.

Thématiques : photo de rue, villages perchés, photo en pose longue et heure bleue sur la mer, vignes en terrasses, panoramas sur la mer, patrimoine mondial Unesco.

Rendez-vous / Dispersion : rdv à l'hébergement ou sur demande à la gare de Levanto.

Présentation du séjour

Faut-il encore présenter les Cinque Terre aux noms qui chantent ? Monterosso, Vernazza, Riomaggiore... Classé au patrimoine mondial Unesco, le site des Cinque Terre vous charmera par l'atmosphère unique de ses villages colorés et de ses petits ports de bord de mer.

Spécialiste des Cinque Terre, je vous propose pendant ce stage des balades insolites dans les terrasses de vignes surplombant la mer, des ateliers « créativité et photo de rue », et bien sûr les meilleurs spots pour les photos de nuit en bord de mer sur les villages !
Une version originale des Cinque Terre à ne pas manquer !

Les apports photo

Les Cinq Terres vous offriront un terrain de jeu idéal pour vous initier ou vous perfectionner dans deux pratiques photo : les **poses longues** au coucher du soleil et de nuit sur la mer, et bien sûr la **photo de rue**.

Je vous propose dans ce stage un véritable **apprentissage de la photo de rue** : cours photo, astuces de prise de vue, ateliers de créativité pour vous accompagner vers des photos personnelles et originales. **Séances de critique photo** sur les photos réalisées au cours du séjour, qui seront l'occasion de discuter composition photo et de vous apporter quelques conseils de post-production pour mettre en valeur vos photos.

Le stage est ouvert à tous, les photographes débutants pourront bénéficier d'une séance « off » pour une mise à niveau, et bien-sûr un suivi personnalisé sur le terrain !

L'avis du guide photographe :

Ces villages et leurs petits ports en bord de mer méritent amplement leur réputation ! Chaque village a sa personnalité, et après de multiples voyages là-bas, le plaisir est toujours intact de découvrir de nouveaux lieux, de nouveaux moments de vie dans ces villages... Et le charme de la mer opère toujours ! Les Cinque Terre sont aussi une très belle école de photo de rue, venez vous y essayer !

Loïc Perron

Votre guide

Photographe professionnel installé dans les Alpes depuis 25 ans. Passionné par l'image et la transmission de ma pratique, j'enseigne la photo toute l'année en Chartreuse où je réside. Je guide des voyages photos depuis une dizaine d'années. Grand amateur de paysages marins et de photo de mer, j'explore les côtes d'Europe pour concevoir des voyages photo sur les côtes les plus photogéniques. Mon activité photo va de la photo de nature, à la photo de rue, en passant par le reportage. J'expose mon travail régulièrement dans divers festivals en France.

Vous aimerez

- L'hébergement à Levanto, le 6^{ème} village des 5 Terres à découvrir !
- Les séances photo **couchers de soleil / heure bleue sur les villages** depuis les meilleurs spots
- **L'apprentissage de la photo de rue** : cours photo en salle (cadrage et composition, maîtrise de la lumière, comment raconter une histoire en photo), **ateliers photo de rue** dans les villages pour vous accompagner vers des photos personnelles et originales.
- L'assurance des meilleurs spots photo par un photographe pro ayant une parfaite connaissance des 5 Terres.



Votre séjour jour par jour

Jour 1 – Accueil à Levanto à 14h00. Premières séances de prises de vues dans un village des Cinq Terres, et en soirée coucher de soleil et heure bleue sur la mer depuis un des villages. Nuit à Levanto.

Jours 2 à 4 - Nuit à Levanto. Déplacements en train et à pied.

Cours photo : Composition d'image et techniques spécifiques liées à la destination : paysage, photo de rue, photo de nuit...

Prises de vues dans les cinq villages des Cinque Terre aux lumières de l'aube et jusqu'en fin de journée. Architecture typique, cultures en terrasses, petits vignobles, ruelles, ports aux embarcations colorées, bord de mer... Au cours de la journée nous alternerons des séances collectives sous forme « d'atelier de photo de rue », et des temps individuels où vous mettrez en pratique les techniques de photo de rue dans des photos personnelles. Photos au coucher et à l'heure bleue sur les villages en bord de mer.

Balade panoramique à flanc de versant à travers les terrasses de vignes et d'oliviers. Si nous sommes

chanceux, séance photo de la récolte des olives sur les terrasses !

Jour 5- Déplacement en train et à pied. Prises de vues le matin. Départ après le déjeuner. Trajet Levanto-Pise en train et Vol Pise – Paris (non compris dans le tarif).

Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, contraintes opérationnelles).

Conditions du séjour

Hébergement : en appartement à Levanto. Chambres doubles avec salle de bain partagée, espace salon et cuisine. Chambre individuelle possible selon disponibilité, supplément de 190€.

Repas : au restaurant et pique-niques selon la météo.

Transport : Déplacements quotidiens sur place en train au départ de Levanto et à pied dans chaque village.

Condition physique : Ce stage est accessible à tous. Ce n'est pas un stage de randonnée, nous nous déplaçons en train et n'empruntons pas les sentiers entre deux villages. Pour autant, pendant ce séjour, vous marchez beaucoup en portant votre matériel photo dans les villages. Certains villages sont à flanc de colline et donc avec des ruelles en pente et des escaliers de pierre : chaussez-vous confortablement ! Vos journées sont par ailleurs denses ! Nous commençons tôt pour bénéficier du calme dans les villages, et photographions jusqu'à la nuit. Des temps libres peuvent être programmés en journée pour que chacun se repose et soit en forme aux séances photo suivantes. Si vous êtes sujet à des contraintes ou soucis physiques particuliers, merci de me le signaler au moment de l'inscription.

Climat : En octobre les températures sont douces avec une moyenne de 19°C en journée.

Préparer votre voyage

Documents de stage :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité jusqu'à la fin du séjour
- Contrats d'assurance.
- Documents importants numérisés en pièce jointe dans votre messagerie

Matériel Photo et accessoires

- Un boîtier réflex / hybride / bridge
- **Trépied indispensable** pour les séances de photo de nuit dans les villages. **Préférez-le léger si possible, car vous aurez parfois à le porter en journée** avant les séances de photo de nuit.
- Objectifs : grand-angle type 16-35mm ou 24-70mm ; téléobjectif type 70-200 mm ou +long.
- Filtres : Le stage sera aussi l'occasion de vous familiariser avec les filtres si vous en avez.
 - Filtre UV : En bord de mer les embruns sont fréquents, et le sel est agressif pour les lentilles. La priorité est donc de protéger vos optiques : un filtre UV se nettoie sans

- problème sur le terrain, sans risque pour votre lentille.
- Filtre polarisant
- Autres filtres optionnels : filtres gris neutres, filtres gris dégradés.
- Cartes mémoire
- **2 Batteries + chargeur.**
- **Déclencheur filaire** adapté aux poses longues (pour mode bulb), ou télécommande Bluetooth ou via Wifi si votre appareil le permet.
- Ordinateur portable utile pour les séances de partage de photos, clé USB ou disque de stockage
- Lampe frontale.
- Kit de nettoyage, chiffon doux
- Portage : prévoyez un **sac à dos photo confortable**, car vous aurez à le porter pendant nos déplacements à pied dans les villages.

Vous avez un doute sur votre matériel photo ? Contactez-moi, je suis là pour vous conseiller !

Vêtements et équipement personnel

-Vêtements : Prévoir de pouvoir s'habiller en plusieurs couches pour être à l'aise dans la journée. En soirée et tôt le matin, bien se couvrir car les températures seront fraîches : polaire, veste. Prévoir un vêtement imperméable en cas de pluie. Chapeau, lunettes de soleil !

-Chaussures : des **chaussures confortables pour marcher toute la journée** dans ruelles et escaliers de pierre des villages ou sur les petits sentiers des terrasses.

-Pour dormir : les draps et les couvertures sont fournis par l'hôtel.

-Toilette : le linge de toilette est fourni.

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général et composer votre pharmacie personnelle.



Informations pratiques :

Pour vous rendre sur place : vol sur l'aéroport de Pise, puis transfert en train Pise-Levanto (compter 1h30 à 2h00 de trajet). L'hébergement est à 10mn de la gare de Levanto (taxi possible, non inclus).

-Argent : euros. Vous aurez accès à des distributeurs à Levanto si besoin.

Prix : 1160 € tout compris (hors vol et train depuis Pise).

Tarif accompagnant non photographe : 350€ (inclut hôtel et petit dej, pass train pour le séjour).

Le prix comprend :

- L'encadrement photo par un photographe professionnel
- L'hébergement 4 nuits, en chambre double
- Les repas pris au restaurant, ou à emporter selon la météo et les horaires du soleil.
- Le transport sur place en train

Le prix ne comprend pas :

- votre trajet aérien et en train jusqu'au lieu de RDV à Levanto. Le taxi éventuel depuis la gare jusqu'à l'hôtel.
- Le supplément chambre individuelle (selon disponibilité) : 190€
- Les frais de parking si vous venez en voiture (18€ par nuit, à réserver à votre inscription)
- Les boissons (bière, vin, etc.), pourboires
- Les excursions non prévues au programme.

- Les différentes assurances : voir ci-après.
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le prix comprend ».

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire :

Loïc Perron, 06 82 91 86 38 – loic@unoeilsurlanature.com

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage

- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com dans nos [conditions de vente](#) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés

extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- *Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).*

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- *Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).*

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

-La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages : couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie:

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
 - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
 - Annulation en cas d'absence de vaccination.
- *Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour)*. Intègre les garanties suivantes :
 - Garantie annulation toutes causes justifiées,
 - Garantie Bagages,
 - Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
 - Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
 - Garantie assistance rapatriement,
 - Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
 - Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de

contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

Version du 18 septembre 2023